

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Au confluent de l'Oise et de la Seine

Capitale de la batellerie



L'année dernière, le 50^e Pardon de la batellerie a donné lieu à une grande fête. Prochain pardon : les 18, 19 et 20 juin 2010.

Avec le port Saint-Nicolas, Conflans-Sainte-Honorine (78) est toute dédiée au fleuve. Mais la ville ne se contente pas de vivre sur son passé glorieux. Elle reste tournée vers l'avenir tout en mettant en valeur son patrimoine.

PORT D'ATTACHE ☉ Les cris des mouettes couvrent presque le bruit des voitures circulant sur la passerelle qui traverse la Seine. Les fanions multicolores des bateaux aux noms évocateurs (*Rainbow, Télémaque...*) flottent au gré de la brise. Pour un peu, on sentirait la mer ! Conflans-Sainte-Honorine donne aux visiteurs un avant-goût de la Normandie voisine.

En déambulant du port Saint-Nicolas, qui accueille une soixantaine de péniches où vivent des retraités de la batellerie, jusqu'au confluent de la Seine et de l'Oise, qui a donné son nom à la ville, on comprend combien le destin de la cité est lié à la navigation fluviale. En chemin, on longe la halte-patrimoine, où deux anciens bateaux, rénovés par les bénévoles de l'Association des amis du musée de la Batellerie, permettent d'avoir un aperçu de la vie quotidienne des mariniers au début du XX^e siècle. Surplombant la Seine, l'ancien château du Prieuré est devenu un musée : en plus des collections municipales, il accueille des dépôts de l'État et des musées nationaux, des œuvres majeures du patrimoine fluvial français, dont des toiles des



INFOS PRATIQUES

• Office de tourisme, 1, rue René-Albert, téléphone : 01 34 90 99 09. www.conflans-tourisme.com.

• Musée de la Batellerie, 3, place Gévelot, téléphone : 01 34 90 39 50.

• Association des amis du musée de la batellerie : <http://pagesperso-orange.fr/vexin.fr/AMB/>. Téléphone : 01 34 90 39 73.

• Bateau-chapelle : www.bateaujesers.org.

XVIII^e et XIX^e siècles. De retour au bord de l'eau, on rencontre, un peu plus loin, quai de la République, le bateau « *Je sers* », blanc avec sa croix bleue, qui abrite la chapelle depuis 1935. Dans le chaland long de 70 mètres se croisent des personnes en difficulté, bateliers ou « d'à-terre », logées par l'aumônerie et les croyants qui assistent à la messe ou à l'un des trois offices dominicaux. « *Le bateau a une double vocation, religieuse et sociale* », explique le père Nicolas, « *c'est un lieu important pour l'identité de la batellerie.* »

Procession fluviale

En poursuivant la balade jusqu'au bout, on passe sous la passerelle, qui offre un beau point de vue sur la ville. Enfin, juste avant le port proprement dit et les quais industriels qui accueillent les ateliers d'entretien, le site majestueux du Pointil est le lieu de rencontre de la Seine et de l'Oise. Le monument aux morts se dresse face à l'eau. C'est là que se déroulera, les 18, 19 et 20 juin prochains, le 51^e Pardon de la batellerie : chaque année, une procession fluviale y transporte la flamme du souvenir allumée sous l'Arc de triomphe, à Paris, un voyage de 70 kilomètres au fil de la Seine, clos par une fanfare et un grand banquet, pour commémorer le souvenir des bateliers morts pendant les guerres mondiales et fêter la rencontre entre mariniers et « terriens ». ● JULIE VÉDIE



Le Triton 25, un remorqueur fluvial transformé en pousseur en 1960, est ouvert à la visite le week-end.



Le bateau-chapelle « *Je sers* » accueille depuis 1936 le siège de l'entraide sociale batelière.

RENCONTRE

« Conflans a encore une carte à jouer pour la batellerie »



LAURENT ROBLIN, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE LA BATELLERIE.

« Au XIX^e siècle, Conflans était une étape obligatoire pour tous les bateaux. Une ville sur l'eau s'est développée petit à petit : réparateurs de bateaux, puis des cafés, des magasins, enfin les institutions batelières comme l'école, l'internat et l'aumônerie nationale... Le musée a été créé en 1967. Mais Conflans a encore une carte à jouer : la redécouverte du transport fluvial, le futur canal Seine-Nord, et le projet de plateforme du Port autonome de Paris, qui s'installerait en face, à Achères, pourraient en faire le 2^e port francilien, après Gennevilliers. »